



**Saint-Charles**  
sur-Richelieu  
*Une histoire de famille!*

Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu  
405, chemin des Patriotes  
Saint-Charles-sur-Richelieu QC J0H 2G0  
Téléphone : 450-584-3484  
Télécopieur : 450-584-2965  
www.saint-charles-sur-richelieu.ca

## Divulgence des transferts d'immeubles non-inscrits au Registre foncier

Numéro de matricule de la propriété : \_\_\_\_\_

### Identification du cédant

#### Vendeur(s)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse de  
résidence  
principale \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Organisme, personne morale, société de personnes, coopérative, association non constituée en personne morale ou fiducie

Nom \_\_\_\_\_

N° d'entreprise  
du Québec ou  
identification : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse du  
siège social ou  
du principal lieu  
d'affaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom,  
coordonnées et  
fonction des  
personnes  
autorisées à agir  
au nom du  
cédant \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Professionnels concernés dans le transfert de l'immeuble

Nom et adresse \_\_\_\_\_

Nom et adresse \_\_\_\_\_

## Identification du cessionnaire

### Acheteur(s)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse de  
résidence  
principale

Adresse de  
correspondance  
(si différente)

## Organisme, personne morale, société de personnes, coopérative, association non constituée en personne morale ou fiduciaire

Nom \_\_\_\_\_

N° d'entreprise  
du Québec ou  
identification :

Adresse du  
siège social ou  
du principal lieu  
d'affaires :

Nom,  
coordonnées et  
fonction des  
personnes  
autorisées à agir  
au nom du  
cessionnaire

## Identification de la propriété et autres renseignements relatifs au transfert

Date du transfert \_\_\_\_\_

Adresse de l'immeuble visé \_\_\_\_\_

## Professionnels concernés dans le transfert de l'immeuble

Nom et adresse \_\_\_\_\_

Nom et adresse \_\_\_\_\_

## Autres informations - article 9 - Loi concernant les droits sur les mutations immobilières

Montant de la contrepartie (prix de vente) pour le transfert de l'immeuble selon le cédant et le cessionnaire	_____	Montant de base d'imposition	_____
Montant constituant la base d'imposition du droit de mutation selon le cédant et le cessionnaire	Ce montant est égal au plus élevé entre le prix de vente, l'évaluation municipale ou la valeur marchande établis selon l'évaluation municipale uniformisée.	Montant du droit de mutation	_____

Autres informations s'il y a lieu :

N° de l'article en vertu duquel le cessionnaire est exonéré du droit de mutation (s'il y a lieu)

Voir Chapitre III, article 17 et suivants de la loi sur les droits de mutations :

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/D-15.1>

Veuillez noter que s'il y a exonération un droit supplétif de 200 \$ sera tout de même facturé.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

L'avis de divulgation doit être accompagné d'une copie authentique de l'acte notarié minute ou d'une copie de l'acte sous privé constatant le transfert de l'immeuble. Les renseignements contenus dans l'avis seront transmis par la municipalité au ministre du Revenu afin de permettre l'identification du ou des cessionnaires de l'immeuble n'ayant pas divulgué le transfert de celui-ci.

### **Faire parvenir le formulaire à l'adresse suivante :**

Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu  
405, chemin des Patriotes  
Saint-Charles-sur-Richelieu QC J0H 2G0  
Téléphone : 450-584-3484  
Télécopieur : 450-584-2965